



**Direction Générale**

Votre interlocutrice : Emmanuelle Nunes Da Graça  
04 77 44 21 96  
enunesdagraca@ville-mably.fr

Le 1<sup>er</sup> juin 2023

**Elus du Conseil Municipal**

**Madame, Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** le :

**VENDREDI 9 JUIN 2023  
à 18 h 30  
Salle du Conseil Municipal  
5 rue du Parc - MABLY**

**Ordre du jour :**

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme au début de chaque séance un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

**A noter que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les règles de publicité des actes administratifs des collectivités territoriales ont été modifiées. Dorénavant, les délibérations seront signées conjointement par M. Le Maire et le Secrétaire de Séance avant leur transmission au contrôle de légalité.**

**ADMINISTRATION GENERALE**

1. **ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023 – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS**  
(Rapporteur : Eric PEYRON)

**LETTRES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric PEYRON,  
Maire de MABLY.